

Annexe 1 - Périmètre d'éligibilité aux aides de la Métropole dans le cadre de la ZFE 5+

Pour être éligible aux aides financières de la Métropole dans le cadre de la ZFE 5+, il faut être habitant de la métropole de Lyon, **habiter** dans la Zone à Faibles Emissions Ou **travailler** dans la Zone à Faibles Emissions et disposer d'un revenu fiscal de référence par part de moins de 19600€/an. Les aides sont allouées en contre -partie de la mise au rebut d'un véhicule de crit'air 5 ou non classés.

